Rapport : "Tirer les leçons du suivi et de l'évaluation après des travaux de réhabilitation dans le logement"

Mis à jour le 17 mars 2016

Enregistrer dans mes ressources

Pourquoi évaluer et suivre les actions de lutte contre la précarité énergétique ? Comment mesurer réellement, suite à des interventions de réhabilitation, les gains énergétiques dans le logement ? Et au-delà de ces gains, comment mesurer les gains de confort et l'amélioration de la qualité de vie des ménages ? Quel est l'impact des actions pédagogiques et de sensibilisation sur la maîtrise des consommation ? … Le réseau régional Précarité énergétique en Nord-Pas de Calais s'est penché sur ces questions pendant un an. Découvrez ici le résultat de ses investigations.

L'objectif de ce chantier régional consistait à **développer une culture commune du suivi et de l'évaluation en vue d'une prise en compte accrue de ces aspects dans les dispositifs de rénovation de l'habitat ancien**.

Afin de rassembler des **éléments sur les effets réels des interventions de réhabilitation sur la situation des ménages en précarité énergétique** (gains énergétiques dans le logement, économies financières, amélioration de la qualité de vie dans toutes ses dimensions), le groupe de travail a **repéré les démarches et initiatives qui existaient déjà** (notamment en région Nord-Pas de Calais mais aussi ailleurs en France).

Pour partager les expériences, il a aussi **auditionné 4 acteurs de la région ayant mis en place des dispositifs de suivi-évaluation : CRESUS Nord-Pas de Calais – Communauté Urbaine de Dunkerque - Equitia – Union Régionale des PACT Nord Pas de Calais**.

Grâce à ces auditions, le groupe de travail a pu constater que dans de nombreux cas, les consommations énergétiques réelles (constatées après travaux) et les consommations théoriques (calculées par les modélisations avant travaux) diffèrent. Néanmoins, les gains de confort sont effectifs pour les ménages concernés.

En cas de sous-réalisation des objectifs, plusieurs éléments peuvent être mis en cause :

- Les écarts dus aux usages et aux comportements des ménages dans le logement : mauvais usage des équipements, difficultés éprouvées par les occupants à maîtriser les dépenses énergétiques, matériel électroménager vétuste, occupation des logements de manière continue, ...
- Les écarts dus au bâti et aux systèmes
    - Le bâti et les systèmes énergétiques sont majoritairement responsables des écarts constatés. Les logements demandent souvent plus de suivi et de maintenance des nouvelles installations après travaux.
    - Certains systèmes présentent des défauts (systèmes de chauffage, de ventilation).

- Les écarts dus à la qualité de mise en oeuvre des travaux peuvent aussi être mise en cause. L'absence de main d'oeuvre qualifiée est aussi une difficulté et un obstacle à l'optimisation des interventions des différents corps de métier.

Ces travaux ont permis de formuler des conseils pour conduire une opération de suivi-évaluation post-travaux :

- S'accorder sur les performances et la compréhension de cahier des charges et dialoguer avec les artisans qui oeuvreront à la réhabilitation des logements et favoriser au maximum la coordination des interventions entre les différents corps de métier pour assurer une bonne réalisation des travaux : un gage de qualité des logements produits.
- Prévoir dès le départ de distinguer les gains de confort et les gains sur les consommations énergétiques et tenir compte de l'incertitude des modèles.
- Prévenir les familles, très tôt dans l'engagement de la démarche de réhabilitation de leur logement, de la possibilité de revenir vers elles après la réalisation des travaux, sur la durée (1, 2 ans) pour faciliter l'accès aux données ex-post (notamment en l'absence d'instrumentation) et pour l'analyse des gains de confort.
- Prévoir l'accompagnement des usages pour la bonne gestion de l'énergie pour toute opération de réhabilitation énergétique se révèle indispensable notamment pour limiter les effets rebonds (au-delà du gain en confort). En effet, les expériences montrent des gains de 10 % par un usage rationnel de l'énergie (logiciels de suivis, sensibilisations, animations individuelles ou collectives...).

Afin de capitaliser les enseignements des différents retours d'expérience un rapport a été réalisé. Plusieurs parties le constituent :

- Un argumentaire et questionnements en faveur d'une évaluation post-travaux
- Le recensement des expériences Nord-Pas de Calais de suivi-évaluation
- Les retours d'expériences et enseignements des auditions d'acteurs
- La synthèse des principaux enseignements et éléments à retenir pour conduire une opération de suivi-évaluation post-travaux

Découvrez sans plus attendre l'intégralité de ce RAPPORT du réseau Précarité énergétique Nord-Pas de Calais – septembre 2014 - en le téléchargeant !

Rapport : "Tirer les leçons du suivi et de l'évaluation après des travaux de réhabilitation dans le logement"

Si vous ne parvenez pas à consulter le document, cliquez ici.

Découvrez d'autres contenus similaires

- **Lancement de la démarche de suivi et d'éva...**
- Le 08.10.2020

  Atelier "Suivi - Évaluation, territoires construisons ensemble !" - Arras

- **Sixième rapport d'évaluation du GIEC...**

Enregistrer

- Le 03.02.2021

  Quelles leçons de la Convention Citoyenne pour le Climat

- **Rapport "Evaluation de la mise en œuv...**

  Enregistrer

- **Rapport ADEME : "Recensement et évalu...**

  Enregistrer

- **Coopérations urbain-rural, suivez le...**

  Enregistrer

- **L'auto-réhabilitation accompagnée en...**

  Enregistrer

- **Évaluation des SRCAE**

  Enregistrer

- **Alternatiba dessine le "monde d'après"**

- **Note "SCOT, les indicateurs de suivi...**

  Enregistrer

- **Vidéo CLIMATOUR "Suivi à distance des...**

  Enregistrer

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

S'inscrire